



 Organisation
mondiale de la Santé
BUREAU RÉGIONAL DE L'
Europe



LE PROCESSUS EUROPÉEN
ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Rapport de la cinquième réunion du Groupe de travail européen environnement et santé (EHTF)

**Skopje (ex-République
yougoslave de Macédoine)
Les 24 et 25 novembre 2015**



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L' **Europe**

Cinquième réunion du Groupe de travail européen
Environnement et santé
Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine),
les 24 et 25 novembre 2015

EURO/EHTF5/2015
160869
Original : anglais

**Rapport de la cinquième réunion
du Groupe de travail européen
Environnement et santé
(EHTF)**

**Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine)
Les 24 et 25 novembre 2015**

Résumé

Lors de sa cinquième réunion, qui s'est tenue à Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine) les 24 et 25 novembre 2015, le Groupe de travail européen Environnement et santé a examiné le projet de feuille de route pour le processus préparatoire de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, prévue pour 2017. Un certain nombre de thèmes techniques en rapport avec le projet de feuille de route ont été présentés, sur la base des conclusions de récents débats à caractère technique. Il s'agissait notamment des espaces verts urbains et de la santé, des déchets et de la santé, des systèmes de santé viables sur le plan environnemental et de l'eau et de la santé. En outre, le groupe de travail a été informé des préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, du 23 au 27 mai 2016) et de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, du 8 au 10 juin 2016).

Mots clés

ENVIRONMENTAL HEALTH
ENVIRONMENTAL POLICY – trends
CONGRESSES
EUROPE

Les demandes concernant les publications du Bureau régional sont à adresser à :

Service des publications
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
UN City, Marmorvej 51
DK-2100 Copenhague Ø, Danemark

Vous pouvez également remplir un formulaire de demande de documentation, d'informations sanitaires ou d'autorisation de reproduire/traduire sur le site Web du Bureau régional (<http://www.euro.who.int/PubRequest?language=French>).

© Organisation mondiale de la santé 2016

Tous droits réservés. Le Bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé accueillera favorablement les demandes d'autorisation de reproduire ou de traduire ses publications, en partie ou intégralement.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part de l'Organisation mondiale de la santé, aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, territoire, ville ou zone, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir encore fait l'objet d'un accord définitif.

La mention d'entreprises et de produits commerciaux n'implique pas que ces entreprises et produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la santé, de préférence à d'autres, de nature similaire, qui ne sont pas mentionnés. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la santé a pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation. Les opinions exprimées par les auteurs, rédacteurs et groupes d'experts ne reflètent pas nécessairement les décisions de l'Organisation mondiale de la santé ou la politique arrêtée par cette dernière.

Sommaire

Remerciements.....	3
Ouverture de la réunion	4
Adoption de l'ordre du jour, élection du bureau et confirmation de la composition du groupe de travail spécial de l'EHTF	4
Rapports et information	5
Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé.....	7
Autres points à l'ordre du jour et clôture de la réunion	11
Annexe 1. Objet de la réunion	13
Annexe 2. Programme de travail	15
Annexe 3. Principaux points abordés lors des débats et décisions	18
Annexe 4. Liste des participants	24

Remerciements

La cinquième réunion du Groupe de travail européen Environnement et santé a été organisée grâce à la généreuse hospitalité du gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Ouverture de la réunion

1. Le Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF) a tenu sa cinquième réunion les 24 et 25 novembre 2015 à Skopje (ex-République yougoslave de Macédoine), sur l'aimable invitation du gouvernement de ce pays. Veuillez consulter l'annexe 1 et le document EURO/EHTF5/2 pour l'objet de la réunion, l'annexe 2 et le document EURO/EHTF5/4 pour le programme de travail, l'annexe 3 pour les principaux points de la discussion et les décisions et l'annexe 4 pour la liste des participants.
2. M. Dragan Gjorgjev, président de l'EHTF, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux participants. Cette réunion est présidée par M. Gjorgjev et M. Robert Thaler (Autriche), co-président du groupe de travail. Un court film retraçant les temps forts de la réunion de haut niveau d'évaluation à mi-parcours du processus européen Environnement et santé (Haïfa, Israël, du 28 au 30 avril 2015) est présenté.
3. M. Nurhan Izairi, ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de l'ex-République yougoslave de Macédoine, souhaite également la bienvenue aux participants et décrit les efforts de son pays pour combattre, avec l'aide de l'Union européenne, la pollution de l'air et d'autres problèmes importants en rapport avec la santé environnementale. L'ex-République yougoslave de Macédoine rejoindra le Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé en janvier 2016.
4. M. Jovica Andovski, ministre adjoint de la Santé, relève que chaque année, des milliers de décès prématurés sont imputables aux effets de la pollution de l'air dans ce pays ; le gouvernement collabore avec le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe dans le contexte du cadre politique Santé 2020 pour améliorer la qualité de l'air.
5. M. Srdan Matic, coordinateur, Environnement et santé, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, remercie chaleureusement le gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine d'avoir accueilli cette réunion. L'une des tâches à accomplir durant celle-ci est de poursuivre les préparatifs de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, prévue pour 2017. Cette conférence ministérielle reflètera la mutation internationale, caractérisée par une mondialisation plus importante, des modes de production et de consommation différents et de nouveaux instruments stratégiques, dont Santé 2020 et les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Adoption de l'ordre du jour, élection du bureau et confirmation de la composition du groupe de travail spécial de l'EHTF

6. Le groupe de travail adopte l'ordre du jour de la réunion, en ajoutant un rapport du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique et des détails sur la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Paris (France) du 30 novembre au 12 décembre 2015.

7. Le groupe de travail étudie la composition de son groupe de travail spécial et décide de lancer un nouvel appel à candidatures pour les pays du groupe A¹, ainsi que d'organiser une élection en ligne pour pourvoir les postes vacants. Il adopte l'amendement proposé au paragraphe 10 du mandat du groupe de travail spécial, qui permet à tous les membres de l'EHTF, qu'il s'agisse d'États membres ou d'autres parties concernées, de participer aux réunions publiques du groupe de travail spécial, s'ils le souhaitent.

Rapports et information

a) Rapport sur le processus européen Environnement et santé à la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (Vilnius, Lituanie, 14-17 septembre 2015) et à la 21^e session du Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (Genève, Suisse, 27-30 octobre 2015)

8. M. Matic fait rapport sur les débats du processus européen Environnement et santé lors des réunions annuelles du Comité régional de l'OMS pour l'Europe et du Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU). Ces deux organes directeurs ont entériné les conclusions de la réunion d'évaluation à mi-parcours et ont demandé à rester associés aux préparatifs de la sixième conférence ministérielle, y compris à la préparation d'objectifs et de cibles SMART².

b) Rapport sur les principales conclusions de la septième réunion du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (Zagreb, Croatie, 19 novembre 2015)

9. Les participants sont informés des conclusions de la réunion tenue la semaine précédente par le Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé, lors de laquelle le Conseil a examiné et approuvé dans les grandes lignes un document de réflexion informel (document sans cote, distribué en salle de réunion) visant à alimenter le débat initial sur les conclusions possibles de la sixième Conférence ministérielle. Le Conseil a transmis ce document de réflexion à l'EHTF pour examen lors de la présente réunion.

c) Préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016)

10. Mme Francesca Racioppi, conseillère principale en matière de politiques et de programmes, Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, fait le point sur les préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement. Cette Assemblée prévoit une évaluation de la politique ministérielle intitulée « Un environnement sain pour des populations en bonne santé », étayée par un rapport thématique mondial, et un colloque sur la mobilisation de ressources pour des investissements durables. Mme Racioppi attire l'attention de l'assistance sur la plateforme en ligne myunea.org, créée pour rassembler les informations et encourager la collaboration dans la perspective de l'Assemblée.

¹ Pays du Groupe A : Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède.

² SMART (Specific, Measurable, Achievable, Relevant et Time-bound) : spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et limités dans le temps.

d) Préparatifs de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016)

11. Mme Ivonne Higuero, cheffe, Section des activités opérationnelles et des examens, Division de l'environnement, CEE-ONU, s'adresse à l'assistance par liaison vidéo. La Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » traitera de la prise en compte de l'écologie dans l'économie en région paneuropéenne, et de l'amélioration de la qualité de l'air pour un meilleur environnement et une meilleure santé humaine. Le processus Environnement et santé est invité à apporter sa contribution aux documents de référence et aux débats de la conférence, en particulier sur les questions relatives à la qualité de l'air, dont la mobilité durable. Il pourrait organiser un événement satellite durant cette conférence, et aura l'occasion de faire le point de manière informelle pour les délégations nationales et les autres intervenants concernés.
12. L'EHTF convient de formuler des commentaires et suggestions au sujet des documents de référence et du plan d'action sur la pollution de l'air préparés pour la Conférence « Un environnement pour l'Europe ». Le groupe de travail spécial et le conseil ministériel devront préparer une déclaration à présenter au nom du processus Environnement et santé lors de la session spéciale du Comité des politiques de l'environnement, en février 2016. Une participation au débat ministériel devrait également être envisagée, de même que l'organisation d'un événement satellite et/ou d'une session de l'EHTF ou du groupe de travail spécial couplés avec la Conférence « Un environnement pour l'Europe ».
13. Au cours de la discussion ultérieure, le président du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique observe que ce groupe a décidé de collaborer plus étroitement, à l'avenir, avec la Coalition pour le climat et l'air pur, vouée à la lutte contre les polluants à courte durée de vie, qui a déjà fourni des fonds importants pour des systèmes de chauffage et de refroidissement décentralisés dans les pays en développement. Ses travaux sur la réduction des émissions de noir de carbone sont pertinents pour certains États membres de la Région européenne de l'OMS. Un autre participant attire l'attention de l'assistance sur le financement potentiel des activités liées à la qualité de l'air et à la santé mentionné par le représentant de la Banque mondiale durant la réunion d'évaluation à mi-parcours.
14. L'EHTF décide d'examiner les engagements proposés en matière de pollution de l'air, à adopter à la sixième conférence ministérielle, à la lumière de ceux qui ont été adoptés par la Conférence « Un environnement pour l'Europe » et à l'Assemblée pour l'environnement.

e) Principaux faits d'actualité en matière de politique de l'environnement et de la santé en ex-République yougoslave de Macédoine

15. M. Gjorgjev fait rapport sur l'actualité en matière de santé de l'environnement dans son pays. L'ex-République yougoslave de Macédoine est fortement tributaire des combustibles fossiles et enregistre une mortalité élevée en raison de la pollution de l'air. Une nouvelle stratégie, en cours d'élaboration, vise à instaurer une économie verte, sobre en carbone, grâce à une démarche intersectorielle. Un projet de jumelage³ faisant intervenir des organismes d'Autriche et de Finlande permettra de renforcer les capacités pour mesurer la qualité de l'air et évaluer l'impact de celle-ci, faire l'inventaire des

³ Voir <http://twinning.moepp.gov.mk/>, consulté le 3 octobre 2016.

émissions et la modélisation de leur dispersion et de l'exposition, et améliorer la gestion des données relatives à la qualité de l'air.

16. Mme Jovanka Karadzinska Bislimovska, de l'Institut pour la santé au travail de l'ex-République yougoslave de Macédoine, fait rapport sur l'élaboration d'un profil national pour l'amiante et d'un programme national pour l'élimination des maladies liées à l'amiante. Ce pays a atteint les objectifs fixés dans le cadre de la Déclaration de Parme approuvée lors de la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (Parme, Italie, 10-12 mars 2010), mais certaines problématiques subsistent, dont les incertitudes quant au nombre total de personnes affectées, les défaillances des registres sur le cancer et les maladies professionnelles et l'absence d'évaluation, par les services de la santé publique, de l'exposition environnementale à l'amiante.
17. L'EHTF félicite l'ex-République yougoslave de Macédoine pour la concrétisation de l'objectif de Parme relatif à l'amiante.

Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé

a) Projet de processus préparatoire et de plan de travail pour la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, y compris la question de l'invitation à adresser éventuellement à d'autres acteurs concernés en vue de leur participation au processus européen Environnement et santé

18. M. Matic présente le plan de mise en œuvre de la feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (voir document EURO/EHTF5/6 et annexes 1 à 4), ainsi qu'un document de réflexion informel ayant fait l'objet d'une discussion au Conseil ministériel lors de sa septième réunion (document sans cote, distribué en salle de réunion), la semaine précédente. Les travaux préparatoires suivent deux axes parallèles : la définition des questions techniques, thématiques à discuter et l'obtention d'un consensus politique sur les mesures à prendre. Le processus se veut transparent et participatif, faisant intervenir les États membres, d'autres parties prenantes, le Comité régional de l'OMS pour l'Europe et le Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU. Seront produits pour la conférence les documents techniques sur les questions thématiques et une analyse de la valeur ajoutée générée par le processus, les réalisations de ce dernier et les domaines où des travaux supplémentaires sont nécessaires. La conférence débouchera sur une déclaration ministérielle, une décision sur les dispositions institutionnelles futures pour le processus et un plan d'action. L'EHTF rédigera la déclaration ministérielle, avec le concours du conseil ministériel et du groupe de travail spécial.
19. M. Rémy Slama, point focal pour les relations avec l'OMS, International Society for Environmental Epidemiology, s'est adressé à l'assistance en tant que représentant des milieux universitaires traitant de questions potentiellement intéressantes pour le processus Environnement et santé. L'International Society for Environmental Epidemiology est une association internationale de recherche renommée, qui étudie l'influence des facteurs environnementaux sur la santé. Parmi les projets actuels pertinents, on compte les études européennes sur les effets de la pollution de l'air (ESCAPE) et les effets d'une exposition à des perturbateurs endocriniens et à des polluants organiques persistants aux premiers stades de la vie. L'International Society for Environmental Epidemiology possède un

réseau bien établi de chercheurs dans le domaine de la santé de l'environnement, en Europe et au-delà, et soutient la formation et le renforcement des capacités, en particulier dans les pays où la recherche en matière d'hygiène de l'environnement n'est pas encore très développée. Les participants posent un certain nombre de questions techniques sur les travaux de l'International Society for Environmental Epidemiology, et un participant s'enquiert des critères à appliquer lorsque l'on envisage l'admission de nouveaux acteurs du processus européen Environnement et santé.

20. Les participants conviennent qu'un petit nombre de cibles doivent être définies. Celles-ci doivent refléter les priorités convenues durant l'examen à mi-parcours (pollution de l'air, changement climatique, sécurité chimique et eau et assainissement), ainsi que les aspirations formulées dans les objectifs de développement durable des Nations Unies. Les travaux en vue de la concrétisation des buts convenus lors de la conférence ministérielle précédente doivent se poursuivre.
21. L'EHTF approuve le plan de mise en œuvre proposé pour la feuille de route. Il prie le secrétariat de continuer à consulter les pays ayant manifesté leur intérêt pour les différents thèmes proposés et d'inclure dans le programme de travail intersessions les activités convenues, afin d'alimenter les négociations sur les résultats politiques de la conférence ministérielle.

b) L'essentiel des thèmes de la feuille de route

i) Espaces verts urbains et santé

22. Mme Catharine Ward Thompson, professeur d'aménagement paysager, université d'Édimbourg (Royaume-Uni), passe en revue une série d'études qui montrent, globalement, qu'il est bénéfique, tant pour la santé physique que mentale, de vivre et de se promener dans des espaces verts. Vivre à proximité d'espaces verts contribue à atténuer les effets néfastes de la pollution atmosphérique, du bruit et des températures élevées, et procure en particulier des bienfaits aux enfants, aux personnes âgées et aux groupes pauvres et socialement défavorisés. La recherche montre que tout habitant des villes devrait avoir accès à un espace vert (de 0,5 hectares minimum) à cinq minutes de marche maximum (300 mètres) de chez lui. Un aménagement du territoire adéquat, avec création et entretien de parcs locaux, investissements dans l'infrastructure verte et un système de transports actifs pour les zones urbaines et leurs environs immédiats, est la clé permettant d'atteindre cet objectif.
23. Au cours du débat ultérieur, les participants font part des expériences de leur pays, en insistant sur le rôle joué par les espaces verts dans la lutte contre les inégalités sociales sur le plan de la santé. Plusieurs intervenants mentionnent le problème de la sélection, pour les espaces verts publics, des plantes les moins susceptibles de provoquer une réaction allergique. Un participant évoque le Projet sur les effets positifs sur la santé de l'environnement naturel extérieur sur des populations typiques dans différentes régions d'Europe (PHENOTYPE) (<http://www.phenotype.eu/fr/a-propos-de>).

ii) *Déchets et santé humaine : bases factuelles et besoins*

24. M. Pietro Comba, Institut national de la santé, Italie, fait rapport au sujet de la récente consultation d'experts de l'OMS sur les déchets et la santé (Bonn, Allemagne, les 5 et 6 novembre 2015). La première priorité est de réduire le volume des déchets produits, puis d'augmenter le réemploi et le recyclage, en mettant particulièrement l'accent sur les secteurs non structurés de l'économie. Les éléments qui pourraient être inclus dans la future déclaration ministérielle sous le thème « gestion des déchets » sont les suivants : la nécessité de moderniser la technologie de la gestion des déchets, de lutter contre les dépôts sauvages et de limiter les décharges, ainsi que d'étoffer les connaissances existantes sur les effets sanitaires des déchets dangereux. Les pays à revenu faible ou intermédiaire de la Région européenne de l'OMS ont besoin de formation en matière de technologies d'incinération des déchets et de production de biomasse, ainsi que d'élimination des déchets électroniques. La santé des travailleurs manipulant des déchets dangereux, dont des enfants dans certains pays, doit être protégée.
25. Mme Eva Csobod, cheffe de l'unité Santé de l'environnement, Centre environnemental régional, Hongrie, s'exprime sur les questions de gestion des déchets et de santé humaine, en faisant spécialement référence aux États membres de l'Europe du sud-est. Les problématiques, dans ce domaine, sont notamment l'absence d'études et d'indicateurs et une communication inadaptée sur les risques. Se fondant sur une étude de cas de Hongrie, où l'emplacement d'une décharge pour l'amiante a suscité un profond différend, elle montre que l'amiante est toujours présent dans les bâtiments industriels et les résidences privées de nombreux pays. Il est nécessaire de disposer de plus d'informations sur les risques sanitaires liés aux décharges et à l'exposition à des déchets dangereux ; sur l'influence des facteurs socioéconomiques ; sur la participation du secteur de la santé à la prise de décisions et à la formulation de politiques en matière de gestion des déchets ; sur une meilleure sensibilisation et communication ; et sur la technologie de suivi adéquate.
26. Les participants se montrent favorables à l'inclusion de la gestion des déchets dans les thèmes de la conférence ministérielle. Une collaboration avec le secrétariat de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination est possible. Un participant fait observer qu'en matière de gestion des déchets, il faut intervenir au-delà des secteurs de la santé et de l'environnement : des incitants sont nécessaires pour mettre en place l'« économie circulaire », qui débouchera sur une utilisation moins massive de substances dangereuses ne pouvant pas être recyclées ou réemployées. En outre, il faudrait créer des « passeports de produits » pour garder la trace des substances potentiellement dangereuses, même si celles-ci n'ont pas encore été interdites. Le financement de ces activités devrait s'effectuer suivant le principe du « pollueur-payeur ». D'autres participants relèvent l'importance de la gestion des déchets médicaux et de la protection des travailleurs affectés à l'élimination des déchets dangereux.

iii) *Systèmes de santé viables sur le plan environnemental*

27. M. Krunoslav Capak, Institut de la santé publique, Croatie, fait observer que les systèmes de santé et les secteurs d'activité qui y sont associés utilisent massivement de l'électricité et de l'eau et produisent des flux de déchets fortement chargés en polluants. Ils représentent également un vaste secteur de l'économie nationale et sont d'importants employeurs. Une politique nationale de viabilité environnementale pourrait être élaborée

pour les systèmes de santé : une politique-cadre officielle, soutenue par une stratégie ou un plan d'action et des évaluations de la viabilité environnementale et couvrant divers domaines d'intervention.

28. Mme Louise Newport, présidente du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique, décrit la stratégie pour le développement durable du National Health Service (Royaume-Uni), qui vise à créer des systèmes de santé durables, un environnement plus sain et des communautés plus durantes.
29. Les participants relèvent qu'il est important de veiller à ce que les travailleurs de la santé eux-mêmes restent en bonne santé. Certains déclarent que les interventions visant à promouvoir des systèmes de santé viables sur le plan environnemental pourraient avoir des retombées économiques positives, en limitant les efforts consacrés aux systèmes de santé et la production de déchets dangereux et de pollution, et pourraient être financées par les investissements d'acteurs extérieurs au secteur de la santé. Ils font aussi remarquer que ce thème serait pertinent tant pour la composante santé que pour la composante environnement du processus Environnement et santé, et que ce processus pourrait jouer un rôle important dans l'élaboration de recommandations techniques et dans la sensibilisation. Le système des Nations Unies a lancé un projet pour l'approvisionnement durable dans le secteur de la santé⁴. Cependant, d'autres participants considèrent que cette question est moins importante que les autres thèmes proposés pour la conférence ministérielle.

iv) *Eau, assainissement et santé*

30. M. Pierre Studer, président du Bureau du Protocole sur l'eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, observe qu'un certain nombre d'États membres de la Région européenne de l'OMS n'ont pas atteint leurs cibles en matière d'eau et d'assainissement dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Il existe des disparités flagrantes entre zones urbaines et rurales et entre les groupes favorisés et défavorisés sur le plan social. Ce protocole est un outil flexible pouvant aider à coordonner les programmes nationaux et les interventions régionales collectives en matière de santé de l'environnement. La vice-présidente du Bureau du Protocole, Mme Marta Varga, déclare que les mesures prises dans le cadre de ce protocole pourraient contribuer à la concrétisation des engagements non remplis concernant l'eau, l'assainissement et la santé, adoptés à la cinquième conférence ministérielle, ainsi qu'à la transposition et à la mise en œuvre opérationnelle, dans un contexte national, des cibles de l'objectif de développement durable n° 6 sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène.
31. Les participants conviennent que les cibles en matière d'eau et d'assainissement doivent encore être atteintes dans la Région et relèvent l'excellent travail entrepris dans le cadre du protocole, surtout dans les écoles. Ils s'accordent à dire que la question de l'eau, de l'assainissement et de la santé doit être abordée à la conférence ministérielle, tandis que d'autres pays doivent être exhortés à adhérer au protocole.

⁴ Voir <http://www.savinglivesustainably.org/>, consulté le 3 octobre 2016.

c) Débat au sujet des conclusions à reprendre éventuellement dans la Déclaration de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé

32. M. Matic fait observer que, comme cela a été convenu lors de l'évaluation à mi-parcours, la Sixième Conférence ministérielle devrait déboucher sur un nombre limité d'objectifs SMART à valeur ajoutée pour le processus Environnement et santé, alignés sur les activités menées dans le cadre d'autres processus existants et compatibles avec Santé 2020 et les objectifs de développement durable. Les pays peuvent prendre des engagements dans le cadre de leur propre plan d'action national pour la santé de l'environnement ou de l'un des thèmes suggérés, dont l'eau et l'assainissement ; la chimie durable ; l'élimination des menaces pour la santé humaine grâce à l'économie circulaire ; les villes durables et durables ; et les systèmes de santé viables sur le plan environnemental.
33. Les participants soulignent en particulier l'importance de la qualité de l'air, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la santé en milieu urbain, de la chimie durable et de la gestion des déchets. Il convient de ne pas oublier les engagements encore à honorer après la précédente Conférence ministérielle, les aspects relatifs à la législation et au financement, ainsi que le suivi et l'évaluation des résultats. Les résultats doivent tendre à promouvoir les interventions au niveau national, et les synergies potentielles avec les activités menées dans le cadre de Santé 2020 et des mécanismes des Nations Unies doivent être exploitées au maximum. À la lumière des conclusions de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu prochainement, le Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique pourra définir des engagements possibles en rapport avec le changement climatique. Il convient de disposer de plus de temps pour le débat sur les résultats escomptés au niveau national. M. Matic exhorte les membres représentant un seul ministère – l'environnement ou la santé – à se concerter pleinement avec leurs homologues d'autres secteurs.
34. Un certain nombre de participants insistent sur le fait que les résultats escomptés doivent être déterminés par l'EHTF lui-même, aidé par le groupe de travail spécial travaillant en session ouverte, et par le secrétariat.

d) Adoption d'un programme de travail intersessions pour l'EHTF

35. L'EHTF prévoit de tenir deux réunions aux deuxième et quatrième trimestres de 2016, précédées par des réunions du groupe de travail spécial travaillant en session ouverte. Le programme de travail intersessions sera parachevé à la lumière des conclusions de la présente réunion. L'EHTF accepte avec gratitude l'invitation du gouvernement autrichien à organiser l'une de ses réunions de 2016 à Vienne (Autriche).

Autres points à l'ordre du jour et clôture de la réunion

36. La présidente du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique présente un rapport concernant la réunion tenue par son groupe en juin 2015 et attire l'attention de l'assistance sur la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit s'ouvrir à Paris (France) la semaine suivante. Le processus Environnement et santé pourrait utilement intervenir pour que l'on accorde plus d'attention aux questions de

santé dans le document final adopté lors de la conférence, qui sera juridiquement contraignant pour les États Parties. La présidente exhorte les participants à évoquer ce sujet avec leurs points focaux responsables au niveau national.

37. Mme Racioppi donne lecture des principales décisions prises lors de la réunion (voir annexe 3), qui sont adoptées à l'unanimité. L'EHTF exprime sa gratitude à l'ex-République yougoslave de Macédoine pour sa chaleureuse hospitalité et la remercie d'avoir accueilli la réunion. M. Gjorgjev déclare la session close à 13 heures le 25 novembre 2015.

Annexe 1. Objet de la réunion

Le Groupe de travail européen Environnement et santé (EHTF) a été instauré lors de la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, tenue en 2010 à Parme (Italie). L'EHTF constitue la principale entité internationale pour la mise en œuvre et le suivi du processus européen Environnement et santé⁵.

L'EHTF se réunit à la suite de la réunion de haut niveau d'évaluation à mi-parcours du processus européen Environnement et santé qui a eu lieu à Haïfa (Israël) du 28 au 30 avril 2015. Le principal objet de cette réunion est de dresser un bilan des conclusions de la réunion de Haïfa et de lancer les préparatifs de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. La discussion portera principalement sur les thèmes suivants :

1. Rapports : l'EHTF sera informé des conclusions des débats qui ont eu lieu lors de la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (Vilnius, Lituanie, 14-17 septembre 2015) et de la 21^e session du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU (Genève, Suisse, 27-30 octobre 2015). En outre, l'EHTF sera mis au courant des principales conclusions des débats tenus par le Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé lors de sa septième réunion, qui aura lieu à Zagreb (Croatie) les 18 et 19 novembre 2015, ainsi que d'autres éléments utiles apparus depuis la réunion de Haïfa.
2. Préparation : Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé : l'EHTF examinera le projet final de plan de travail pour la préparation de la sixième conférence ministérielle, en faisant le bilan des résultats de l'étude effectuée avec des membres de l'EHTF concernant le projet de feuille de route, et débatera sur ce projet. L'EHTF sera informé des résultats du processus de désignation de membres de son groupe de travail spécial, qui représentent les États membres sur la base de la répartition géographique, ainsi que les organisations non gouvernementales. L'EHTF débatera également de son rôle et de sa participation aux préparatifs de la conférence, s'accordera sur son programme de travail intersessions jusqu'à la conférence ministérielle et envisagera d'accueillir davantage de parties prenantes, en y incluant des représentants de la communauté scientifique et des autorités locales, ainsi que des institutions financières internationales.
3. Pour placer ce débat dans un contexte, le secrétariat mettra en exergue les résultats possibles proposés pour certains des thèmes constituant la feuille de route. Le choix des thèmes techniques à présenter lors de cette réunion ne représente pas une renonciation aux priorités définies lors de la réunion de haut niveau d'évaluation à mi-parcours. Les sujets proposés représentent plutôt l'occasion, pour l'EHTF, de réexaminer certains aspects des thèmes de la feuille de route sur la base de réunions et de faits récents, encourageant un débat sur la question de savoir lequel des résultats possibles envisagés pour ces thèmes aurait la plus grande pertinence sur le plan technique et politique. Lors de cette réunion, les thèmes suivants seront présentés, avec un bilan des activités mises en œuvre dans le cadre du programme de travail intersessions de l'EHTF en 2015 :
 - espaces verts urbains et santé (thème de la feuille de route : « Villes ») ;

⁵ Le processus européen Environnement et santé (2010-2016) : cadre institutionnel (http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0018/104445/Parma_EH_Conf_fdoc07.pdf?ua=1, consulté le 20 octobre 2016).

- déchets et santé humaine : bases factuelles et besoins (thème de la feuille de route : « Villes ») ;
 - systèmes de santé viables sur le plan environnemental (thème de la feuille de route : « Catastrophes, changement climatique ») ;
 - eau et santé (thème de la feuille de route : « Eau ») ;
4. Informations : l'EHTF sera informé des préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016) et la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016). L'accent sera mis sur l'éventuelle participation active du processus Environnement et santé à ces événements, notamment par le biais du CMES.

Annexe 2. Programme de travail

Mardi 24 novembre 2015	
08 h 30-09 h 30	Inscriptions
09 h 30-10 h 00	<p>Ouverture de la séance (point 1 de l'ordre du jour) Accueil par le président de l'EHTF, le pays hôte, le secrétariat de l'OMS ; élection du vice-président de l'EHTF, confirmation de la composition du groupe de travail spécial de l'EHTF, adoption de l'ordre du jour et du programme.</p> <p><i>Documents correspondants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>EHTF5/1 : Liste des documents</i> – <i>EHTF5/2 : Objet de la réunion</i> – <i>EHTF5/3 : Ordre du jour provisoire</i> – <i>EHTF5/4 : Programme provisoire</i> – <i>EHTF5/5 : Liste provisoire des participants</i> – <i>EHTF5/8 : Rapport de la réunion de haut niveau d'évaluation à mi- parcours du processus européen Environnement et santé, Haïfa (Israël), 28-30 avril 2015</i>
10 h 00-11 h 00	<p>Rapports et informations (points 2 a), 2 b), 2 c) et 2 d) de l'ordre du jour) L'EHTF sera mis au courant des principales conclusions (ayant une pertinence pour le processus Environnement et santé) de la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (Vilnius, Lituanie, 14-17 septembre 2015) et de la 21^e session du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU (Genève, Suisse, 27-30 octobre 2015).</p> <p>L'EHTF sera également informé des préparatifs de la deuxième Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016) et de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016).</p> <p><i>Documents correspondants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>EHTF5/8 : Rapport de la réunion de haut niveau d'évaluation à mi- parcours du processus européen Environnement et santé</i> – <i>EHTF5/10 : Rapport du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé à la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe et à la 21^e session du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU</i>
11 h 00-11 h 30	Pause-café/thé

11 h 30-13 h 00	<p>Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (point 3 a) de l'ordre du jour)</p> <p>Le secrétariat présentera le processus préparatoire et le plan de travail proposés pour la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé. Les débats porteront notamment sur la question de savoir si d'autres acteurs concernés devraient être invités à participer au processus Environnement et santé.</p> <p><i>Document correspondant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>EHTF5/6 : Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (2017)</i>
13 h 00-14 h 00	<p>Déjeuner</p>
14 h 00-15 h 30	<p>Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé – suite (points 3 b) i) et 3 b) ii) de l'ordre du jour)</p> <p>L'EHTF sera présenté avec les points principaux d'une sélection de thèmes de la feuille de route, en faisant le bilan d'événements internationaux récents, l'accent étant mis sur les « Espaces verts urbains et [la] santé » et sur les « Déchets et [la] santé humaine : bases factuelles et besoins »</p> <p><i>Documents correspondants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>EHTF5/6 : Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (2017)</i> – <i>EHTF5/11 : Espaces verts urbains et santé : examen des bases factuelles</i>
15 h 30-16 h 00	<p>Pause-café/thé</p>
16 h 00-17 h 30	<p>Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé – suite (points 3 b) iii) et 3 b) iv) de l'ordre du jour)</p> <p>L'EHTF sera présenté avec les points principaux d'une sélection de thèmes de la feuille de route, en faisant le bilan d'événements internationaux récents, l'accent étant mis sur les « Systèmes de santé durables sur le plan environnemental » et l'« Eau et [l'] assainissement »</p> <p><i>Documents correspondants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>EHTF5/6 : Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (2017)</i> – <i>EHTF5/12 : Systèmes de santé durables sur le plan environnemental : document stratégique</i>

Mercredi 25 novembre 2015	
09 h 00-09 h 45	<p>Rapports et information (point 2 e) de l'ordre du jour) L'EHTF se verra présenter les principaux faits d'actualité dans le domaine de la politique de l'environnement et de la santé en ex-République yougoslave de Macédoine</p>
09 h 45-10 h 30	<p>Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé – suite (point 3 c) de l'ordre du jour) L'EHTF aura une première discussion concernant les conclusions à reprendre éventuellement dans la déclaration de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé.</p> <p><i>Document correspondant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>EHTF5/6 : Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (2017)</i>
10 h 30-11 h 00	Pause-café/thé
11 h 00-12 h 00	<p>Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé – suite (point 3 c) de l'ordre du jour) L'EHTF aura une première discussion concernant les conclusions à reprendre éventuellement dans la déclaration de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé.</p> <p><i>Document correspondant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>EHTF5/6 : Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé (2017)</i>
12 h 00-12 h 30	<p>Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé – suite (point 3 d) de l'ordre du jour) L'EHTF adoptera son programme de travail intersessions.</p> <p><i>Documents correspondants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>EHTF5/7 : Programme de travail de l'EHTF pour 2016-2017</i> – <i>EHTF5/13 : Bilan financier du processus Environnement et santé en 2014-2015</i>
12 h 30-13 h 00	Autres points à l'ordre du jour et clôture de la réunion (point 4 de l'ordre du jour)

Annexe 3. Principaux points abordés lors des débats et décisions

1) Adoption de l'ordre du jour, élection du Bureau et confirmation de la composition du groupe de travail spécial de l'EHTF

La séance est ouverte par M. Dragan Gjorgjev, président de l'EHTF, et des allocutions de bienvenue sont prononcées par M. Nurhan Izairi, ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire de l'ex-République yougoslave de Macédoine, M. Jovica Andovski, vice-ministre de la Santé, et M. Srdan Matic, pour le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

La réunion est présidée par M. Dragan Gjorgjev, président de l'EHTF, et M. Robert Thaler, vice-président de l'EHTF.

L'EHTF étudie la composition du groupe de travail spécial de l'EHTF et prend note de l'invitation à soumettre des candidatures issues du groupe de pays A⁶.

L'EHTF décide de lancer un nouvel appel à candidatures pour le groupe de travail spécial, à l'adresse des pays du groupe A, et d'organiser des élections en ligne.

L'EHTF adopte l'amendement proposé au mandat du groupe de travail spécial, afin de permettre à tous les membres de l'EHTF de participer aux séances publiques du groupe de travail spécial s'ils le souhaitent.

L'EHTF adopte l'ordre du jour de la réunion, amendé par l'ajout d'un rapport du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique et de détails sur la 21^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir prochainement.

2) Rapports et information

a) Rapport sur le processus européen Environnement et santé à la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (Vilnius, Lituanie, 14-17 septembre 2015) et à la 21^e session du Comité des politiques de l'environnement de la CEE-ONU (Genève, Suisse, 27-30 octobre 2015)

L'EHTF prend note des rapports sur les conclusions de la soixante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe et de la 21^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, fournis respectivement par M. Matic et Mme Ivonne Higuero (UNECE).

b) Rapport sur les principales conclusions de la septième réunion du Conseil ministériel européen de l'environnement et de la santé (Zagreb, Croatie, 19 novembre 2015)

Il est porté à la connaissance de l'EHTF que le CMES a examiné et approuvé dans les grandes lignes un document de réflexion rédigé par le secrétariat afin de fournir matière au débat initial sur les résultats possibles de la sixième conférence ministérielle. Le CMES a décidé de transmettre ce document à l'EHTF pour examen et discussion lors de la présente réunion.

⁶ Groupe de pays A : Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède.

c) ***Préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement (Nairobi, Kenya, 23-27 mai 2016)***

L'EHTF prend note d'un rapport sur les préparatifs de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement, présenté par Mme Francesca Racioppi au nom de M. Wondwosen Asnake, du PNUE.

d) ***Préparatifs de la Huitième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Batumi, Géorgie, 8-10 juin 2016)***

L'EHTF prend note d'un rapport sur les préparatifs de la conférence de Batumi présenté par Mme Ivonne Higuero, de la CEE-ONU, y compris sur ses liens étroits avec la qualité de l'air et l'économie verte. Il prend également note des multiples possibilités d'intervention active du processus Environnement et santé et de participation aux résultats de la conférence, par exemple grâce à des événements organisés en marge de la conférence, des déclarations, des commentaires sur la documentation et la participation des ministres de l'Environnement au volet ministériel de la conférence. Il y aura également des occasions d'organiser, dans le cadre de cette conférence, des réunions préparatoires pour la sixième conférence ministérielle.

L'EHTF se montre vivement intéressé par une participation à la conférence de Batumi et convient d'effectuer les tâches suivantes :

- émettre des commentaires et suggestions sur les documents de référence actuellement préparés sur la pollution de l'air, y compris sur le plan d'action, pour veiller à ce qu'ils reflètent les priorités et points d'intérêt de l'EHTF ;
- confier au groupe de travail spécial et au CMES la tâche d'élaborer une proposition de déclaration à prononcer au nom du processus Environnement et santé lors de la session spéciale du Comité des politiques de l'environnement qui aura lieu en février 2016 à Genève, avec pour but d'inclure une intervention au nom du processus Environnement et santé dans le débat ministériel qui aura lieu à Batumi ;
- étudier les possibilités d'organiser un événement parallèle à Batumi sur le processus Environnement et santé ;
- envisager de tenir une réunion de l'EHTF ou du groupe de travail spécial dans le cadre de la Conférence de Batumi ;
- réfléchir sur les engagements précis qui pourraient être envisagés concernant la qualité de l'air à l'issue de la sixième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, sur la base des conclusions de la conférence de Batumi et de la deuxième Assemblée générale des Nations Unies pour l'environnement.

e) ***Principaux faits d'actualité dans le domaine de la politique de l'environnement et de la santé en ex-République yougoslave de Macédoine***

L'EHTF prend acte avec satisfaction des exposés présentés par M. Dragan Gjorgjev et Mme Jovanka Karadzinska Bislimovska sur l'évolution de la politique de l'environnement et de la santé en ex-République yougoslave de Macédoine. Il félicite ce pays d'avoir atteint la cible de Parme sur l'amiante, grâce à l'élaboration du plan national d'action pour l'élimination des maladies liées à l'amiante.

3) **Feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé**

a) *Projet de processus préparatoire et de plan de travail pour la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, y compris la question de l'invitation à adresser éventuellement à d'autres acteurs concernés en vue de leur participation au processus européen Environnement et santé*

M. Srđan Matic présente le plan de mise en œuvre de la feuille de route en vue de la Sixième Conférence ministérielle, qui avait été demandé lors de la réunion d'évaluation à mi-parcours. Ce plan rend opérationnelle la feuille de route présentée à Haïfa, en en délimitant les thèmes et en évoquant brièvement le processus préparatoire ultérieur et les événements qui pourraient avoir lieu dans le cadre de l'élaboration des domaines thématiques de la feuille de route. Il présente également un document de réflexion informel formulant une première proposition d'engagements à prendre éventuellement dans le cadre de la conférence ministérielle (document sans cote, remis lors de la réunion), à la suite des débats tenus par le CMES lors de sa septième réunion.

L'EHTF approuve le plan de mise en œuvre proposé pour la feuille de route. Il prie le secrétariat de continuer à consulter les pays ayant manifesté leur intérêt pour les différents thèmes et d'inclure les activités convenues dans le programme de travail intersessions afin qu'elles puissent en temps utile servir de base aux négociations concernant les conclusions de la Conférence ministérielle.

Lors du débat général, l'EHTF souligne qu'il est important de veiller à ce que :

- conformément aux conclusions de l'évaluation à mi-parcours, d'autres préparatifs soient effectués dans le cadre de l'EHTF, en s'assurant que les orientations des travaux de l'EHTF et du CMES soient cohérentes ;
- les engagements déjà pris à Parme soient respectés et que l'on continue à œuvrer à leur concrétisation ;
- les engagements à prendre lors de la sixième conférence ministérielle correspondent aux priorités fixées à Haïfa (pollution de l'air, changements climatiques, sécurité chimique, eau et assainissement) ;
- le document final de la sixième conférence ministérielle ne présente qu'un nombre très limité d'engagements assortis de cibles SMART.

L'EHTF prend note avec satisfaction de l'exposé du docteur Remy Slama, représentant de l'International Society for Environmental Epidemiology (ISEE), qui était invité à la réunion en qualité d'observateur. L'ISEE représente la communauté scientifique et universitaire active dans le domaine de l'environnement et de la santé.

b) *L'essentiel des thèmes de la feuille de route*

À ce stade de la réunion, l'EHTF s'est vu présenter une synthèse des commentaires et suggestions formulés lors de consultations techniques sur des thèmes ou certains points des thèmes de la feuille de route. Le choix des sujets a été défini en fonction du calendrier des événements de 2015. Seuls les sujets pour lesquels les discussions techniques étaient terminées ont été retenus, sans tenir compte de leur degré de priorité respectif.

i) Espaces verts urbains et santé

La consultation technique sur les espaces verts a eu lieu en mai 2015, dans le cadre de l'examen du thème de la feuille de route consacré aux villes. L'EHTF prend note, avec intérêt, de l'exposé de Mme Catharine Ward Thompson sur les espaces verts urbains et la santé. Ses membres font remarquer qu'il est utile de se baser sur les connaissances existantes pour formuler des recommandations concernant les politiques à mener. Ils mettent en avant la somme croissante d'informations factuelles et d'études dans différents pays, soulignent qu'il est important de faire la liaison avec les bienfaits pour la santé mentale et les retombées positives pour la population vieillissante, insistent sur le rôle positif des espaces verts pour la promotion du cyclisme et de l'activité physique et sur les possibilités d'enregistrer des avancées en faisant ressortir la contribution positive que l'aménagement d'un plus grand nombre d'espaces de ce type peut apporter au développement économique. Ils conviennent également de tenir compte des perspectives fournies sur l'espace urbain et la santé au cours des débats ultérieurs sur les engagements qui pourraient être envisagés lors de la sixième conférence ministérielle sur le thème relatif aux villes.

ii) Déchets et santé humaine : bases factuelles et besoins

La réunion d'orientation tenue par un petit groupe d'experts sur le thème « Déchets et santé humaine » a eu lieu en novembre 2015 et visait à entamer l'examen de ce thème dans le cadre des préparatifs de la sixième conférence ministérielle. L'EHTF prend note, avec intérêt, des exposés de M. Pietro Comba, de l'Institut national italien de la santé, et de Mme Eva Csobod, du Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale, sur les déchets et la santé humaine.

Les membres de l'EHTF conviennent avec force de la haute importance de ce sujet, qui devrait encore être développé dans la perspective de la déclaration ministérielle, et acceptent d'organiser de nouvelles consultations pour déterminer les étapes suivantes et l'envergure des engagements éventuels. Parmi les aspects qui pourraient être pris en considération, citons les possibilités de collaboration avec la Convention de Bâle, les aspects relatifs à la santé au travail pour les travailleurs qui s'occupent de la gestion et du traitement des déchets (ce qui, souvent, touche des groupes de population vulnérables, dont des enfants), les mécanismes de financement pour progresser dans ce domaine et les liens avec d'autres aspects de la feuille de route, par exemple les systèmes de santé durables sur le plan environnemental.

iii) Systèmes de santé durables sur le plan environnemental

L'EHTF prend note avec intérêt des exposés de M. Krunoslav Capak, de l'Institut croate de santé publique, et de Mme Louise Newport, présidente du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique, concernant les conclusions de la récente consultation technique au sujet des systèmes de santé durables sur le plan environnemental.

L'EHTF convient du caractère pertinent de ce sujet, également pour le renforcement des systèmes de santé et l'amélioration de la santé des personnels de santé au travail. Les aspects relatifs à la viabilité sur le plan environnemental pourraient être examinés et pris en compte dans le cadre de la réforme des systèmes de santé. Il existe de bonnes possibilités de financement dans ce domaine, et le

processus Environnement et santé pourrait jouer un rôle particulier sur le plan de la sensibilisation et de la formulation de conseils d'ordre technique. Ce thème concerne à la fois le portefeuille des ministères de la Santé (Charte de Tallinn) et celui des ministères de l'Environnement.

iv) Eau et assainissement

L'EHTF note avec intérêt les exposés de M. Pierre Studer, président du Bureau du Protocole sur l'eau et la santé (Suisse) et de Mme Marta Vargha, vice-présidente du Bureau du protocole (Hongrie).

L'EHTF convient que le thème de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène constitue toujours une importante tâche à accomplir dans le programme de Parme, que la situation actuelle est inacceptable sur le plan éthique et que ce thème devrait être l'un des éléments de la déclaration ministérielle. L'EHTF se montre conscient du fait que le Protocole sur l'eau et la santé est le seul instrument juridiquement contraignant qui permette de faire des progrès dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

c) Discussion sur les conclusions à reprendre éventuellement dans la Déclaration de la Sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé

L'EHTF prend note du document de réflexion présenté par M. Matic en tant qu'intéressante première contribution informelle aux discussions sur la façon dont les conclusions de la sixième conférence ministérielle pourraient être formulées. S'agissant du travail de suivi, il est convenu :

- de prier le groupe de travail spécial à composition non limitée et le secrétariat d'établir la première version du document final pour la prochaine réunion de l'EHTF à la mi-2016 ;
- de se servir des cinq critères proposés dans le document de réflexion pour orienter l'élaboration des engagements qui pourraient émerger de la Sixième Conférence ministérielle ;
- de veiller à ce que les engagements convenus dans la Déclaration de Parme soient pris en considération de manière appropriée dans le document final et à ce que les processus existants soient dûment pris en compte, en évitant les doublons ;
- de prévoir le temps nécessaire à la tenue de consultations nationales sur les nouveaux engagements éventuels, ce qui suppose également de diffuser les documents pertinents sur Sharepoint ;
- de se baser sur les travaux du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique et sur les conclusions de la 21^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour déterminer les engagements éventuels du processus européen Environnement et santé concernant le changement climatique.

Au cours des discussions, les participants ont insisté sur le fait qu'il est important que le respect des engagements soit favorisé grâce à des moyens efficaces de garantir la mise en œuvre, le suivi et la communication de rapports. Ils ont également insisté sur la nécessité de mécanismes nationaux appropriés pour garantir un suivi dans les pays, et certains participants ont indiqué que des

politiques nationales sur l'environnement et la santé pourraient être un moyen utile de déclencher l'action nationale et de mobiliser différents secteurs au sein des pouvoirs publics. S'agissant des priorités possibles, les problèmes les plus souvent mentionnés ont été la pollution de l'air ; la gestion des déchets ; les villes ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; les changements climatiques et la sécurité chimique.

d) Adoption d'un programme de travail intersessions pour l'EHTF

L'EHTF examine le calendrier initial des prochains événements, figurant également en bonne place à l'annexe 4 de la feuille de route, avec l'objectif d'organiser deux réunions de l'EHTF en 2016 (à la fin du printemps/automne), à préparer par des réunions du groupe de travail spécial à composition non limitée. L'EHTF demande que le secrétariat parachève le plan de travail intersessions en incorporant les points soulevés lors de la présente réunion. L'EHTF accepte avec gratitude l'invitation de l'Autriche pour organiser l'une des réunions de l'EHTF à Vienne en 2016.

4) Autres points à l'ordre du jour et clôture de la réunion

Les participants prennent acte du compte-rendu présenté par Mme Louise Newport, présidente du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique, incluant les événements organisés prochainement en marge de la 21^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui aura lieu à Paris.

L'EHTF exprime sa gratitude à l'ex-République yougoslave de Macédoine pour sa chaleureuse hospitalité et la remercie d'avoir accueilli la réunion.

Annexe 4. Liste des participants

Albanie

Eralda Mariani
Responsable Épidémiologie
Ministère de la Santé
Blv. Bajram Curri, No.1
11111 Tirana

Allemagne

Barbara Werschkun
Conseillère scientifique
Wissenschaftsbüro
Naunynstr. 30
10997 Berlin

Birgit Wolz

Chef de la Division IG II 2
Environnement et santé
Ministère fédéral de l'Environnement, de la Conservation de la nature,
de la Construction et de la Sécurité nucléaire
Robert-Schuman-Platz 3
53175 Bonn

Autriche

Sonja Spiegel
Fonctionnaire
Ministère fédéral de la Santé
Radetzkystr. 2
1030 Vienne

Robert Thaler

Chef de division
Ministère fédéral de l'Agriculture, de la Foresterie, de l'Environnement
et de la Gestion de l'eau
Stubenbastei 5
1010 Vienne

Belgique

Thielen Fabrice
Service public fédéral de la Santé
Place Victor Horta 40/10
1060 Bruxelles

Bosnie-Herzégovine

Sabina Šahman Salihbegović
Experte principale des systèmes d'information sanitaire
Département de la Santé
Ministère des Affaires civiles
Trg BiH 1
7100 Sarajevo

Croatie

Krunoslav Capak
Directeur adjoint
Institut national croate de santé publique
Rockefellerova 7
10000 Zagreb

Danemark

Lis Keiding
Médecin spécialisé
Autorité danoise de la santé
Islands Brygge
2300 Copenhague

Espagne

Santiago Gonzalez Muñoz
Chef de service
Ministère de la Santé
Paseo del Prado 18
28014 Madrid

Estonie

Jelena Tomasova
Directrice générale adjointe
Conseil estonien de la santé
Paldiski mnt 84
10617 Tallinn

Ex-République yougoslave de Macédoine

Dragan Gjorgjev
Conseiller stratégique
Institut de santé publique
50 Divizija 10
1000 Skopje

Fédération de Russie

Oxana Sinitsyna
Vice-directrice de la recherche
Institut de recherche sur l'écologie humaine et la santé de l'environnement A.N. Sysin
Ministère de la Santé
Pogodinskaya str., 10, bld.1
11991 GSP-1 Moscou

Finlande

Mikko Paunio
Conseiller médical
Ministère des Affaires sociales et de la Santé
PO Box 33
00023 Valtioneuvosto/Statsrådet
Helsinki

France (WEBEX)

Caroline Paul
Chef du bureau Environnement extérieur et produits chimiques
Ministère de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris

Géorgie

Nana Gabriadze
Cheffe de la Division de la santé de l'environnement
Point focal pour la communication relative au processus européen Environnement et santé
Centre national géorgien pour la lutte contre les maladies et la santé publique
M Asatiani 9
0177 Tbilissi

Hongrie

Tamas Pandics
Directeur général
Centre national de santé publique
Albert F. u 2-6
1097 Budapest

Marta Vargha
Cheffe de service
Centre national de santé publique
Albert Flórián út 2-6.
1097 Budapest

Israël

Isabella Karakis
Cheffe du département de l'épidémiologie environnementale
Ministère de la Santé
39 Yirmiyahu St.
Jérusalem 9446724

Orna Matzner (WEBEX)

Responsable Science et recherche
Bureau du chef scientifique
Ministère de la Protection de l'environnement
5 Kanfei Nesharim St
P. O. B 34033
Jérusalem

Italie

Elisabetta Colaiacomo
Experte principale
Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la Mer
Via Cristoforo Colombo 44
00147 Rome

Massimo Cozzone
Haut fonctionnaire
Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la Mer
Via Cristoforo Colombo 44
00147 Rome

Bruna Kohan
Experte principale
Coopération internationale
Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la Mer
Via Cristoforo Colombo 44
00147 Rome

Liliana La Sala
Directrice de l'Office de l'hygiène environnementale
Ministère de la Santé
Via G. Ribotta 5
00144 Rome

Luca Lucentini
Chef de la section de l'hygiène des eaux intérieures
Institut national de la santé (ISS)
Viale Regina Elena 299
00161 Rome

Roberta Spinetti
Experte
Ministère de l'Environnement, du Territoire et de la Mer
Via Cristoforo Colombo 44
00147 Rome

Lettonie

Jana Feldmane
Directrice par intérim du département de la santé publique
Cheffe de la Division de la santé de l'environnement
Ministère de la Santé
Brivibas 72
1011 Riga

Malte

Roberto Debono
Spécialiste résident de la médecine en santé publique
Office du directeur de la santé publique
St Luke's Hospital, Outpatients Block, Level 1
Guardamangia

Monténégro

Borko Bajic
Médecin
Centre pour l'écologie de la santé
Institut de santé publique
Ljubljanska bb
81000 Podgorica

Norvège

Kjetil Leon Bordvik
Conseiller principal - Santé mondiale
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Teatergata 9
Postboks 8011 Dep
0030 Oslo

Pays-Bas

Brigitte Dessing-Peerbooms
Chargée de mission
Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement
Plesmanweg 1-6
2597 JG La Haye

Brigit Staatsen
Chercheuse principale
Environnement et santé
Institut national pour la santé publique et l'environnement
Bilthoven

République de Moldova

Valeriu Gonciar
Chef adjoint
Office de la santé publique
Ministère de la Santé
2, Vasile Alecsandry str
2009 Chisinau

République tchèque

Helena Kazmarová
Directrice du Centre pour la santé et l'environnement
Institut national de santé publique
Srobarova 48
100 42 Prague

Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

Louise Newport
Présidente du Groupe de travail européen sur la santé face au changement climatique
Directrice de la politique scientifique
Développement durable, changement climatique et événements météorologiques extrêmes
Ministère de la santé
79 Whitehall
SW1A 2NS Londres

Serbie

Biljana Filipović
Directrice de l'unité pour la Coopération internationale et le développement durable
Ministère de l'Agriculture et de la Protection de l'environnement
Omladinskih brigada 1
11070 Belgrade

Biljana Jovanovic Ilic
Point focal pour la communication, processus européen Environnement et santé
Ministère de l'Agriculture et de la Protection de l'environnement
Omladinskih brigada 1
11070 Belgrade

Ljiljana Jovanovic
Épidémiologiste
Ministère de la Santé
Nemanjina 22-26
11000 Belgrade

Branislava Matic Savicevic
Directrice du service de la santé de l'environnement et de l'hygiène à l'école
Institut serbe de santé publique
Dr Subotica 5
11000 Belgrade

Slovaquie

Katarína Halzlová
Expert-conseil principal
Autorité de la santé publique de la République slovaque
Trnavská cesta 52
826 45 Bratislava

Slovénie

Marta Ciraj
Secrétaire
Ministère de la Santé
Štefanova 5
Ljubljana SI-1000

Suède

Agneta Falk Filipsson
Chef d'unité
Agence suédoise de santé publique
Folkhälsomyndigheten
171 82 Solna

Suisse

Pierre-André Studer
Président du Protocole sur l'eau et la santé
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Schwarzenburgstrasse 155
3003 Berne

Sabine Unternährer
Conseillère stratégique
Département fédéral des affaires étrangères
Bundesgasse 28
3003 Berne

Damiano Urbinello
Conseiller scientifique
Office fédéral suisse de la santé publique
Schwarzenburgstrasse 157
3003 Berne

Tadjikistan

Mahmadali Tabarov
Supervision du chef de l'État, Coordinateur national adjoint de l'environnement
Service de l'inspection sanitaire
Ministère de la Santé
al. Shiraz d.8
734025 Douchanbé

Turkménistan

Bashim Myradov
Directeur adjoint du service de surveillance sanitaire
Service d'État d'épidémiologie sanitaire
Ministère de la Santé et de l'Industrie médicale
#20, Archabil Shayoly
Achgabat

Ukraine

Olena Turos
Directrice
Laboratoire pour l'évaluation de la pollution de l'air et des risques
Institution d'État « O.M. Marzeiev pour l'hygiène et l'écologie médicale
de l'académie nationale des sciences médicales d'Ukraine »
50, Popudrenka str.
02660 Kiev-94

Conseillers temporaires

Pietro Comba
Directeur
Unité d'épidémie environnementale
Institut supérieur de la santé
Viale Regina Elena 299
00161 Rome
Italie

Rémy Slama
Directeur de recherche
Équipe d'épidémiologie environnementale appliquée à la reproduction et la santé respiratoire
Chef d'équipe de l'Inserm
Institut Albert Bonniot, centre de recherche Inserm-Univ J. Fourier (U823), BP 170
38042 Grenoble Cedex 9
France

Catharine Ward Thompson
Professeur d'architecture du paysage
École d'Art d'Édimbourg, École d'architecture et d'architecture paysagère
Université d'Édimbourg
74 Lauriston Place
Édimbourg
Écosse

Représentants d'acteurs concernés

Agence européenne pour l'environnement

Catherine Ganzleben
Direction du projet Produits chimiques, environnement et santé
Agence européenne pour l'environnement
Kongens Nytorv 6
1050 Copenhague
Danemark

Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé

Dovile Adamonyte
Vice-présidente
Coalition européenne des jeunes pour l'environnement et la santé
Vilnius
Lituanie

Centre environnemental régional

Eva Csobod
Cheffe de l'unité Santé de l'environnement
Centre environnemental régional
Ady Endre St 9-11
2000 Szentendre
Hongrie

ECOFORUM

Sascha Gabizon
Directrice exécutive
WECF International (Women in Europe for a Common Future)
Saalburgstrasse 28
81375 Munich
Allemagne

Natasha Dokovska Spirovska
WECF (Women in Europe for a Common Future)
Venijamin Macukovski 2A-3/16
Skopje
Ex-République yougoslave de Macédoine

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

John Macauley
Spécialiste régional, programme VIH, santé et développement
Antenne régionale du PNUD à Istanbul
Abide-i Hürriyet Cd. İstiklal Sk. No/11, Şişli
34381 Istanbul
Turquie

Bureau régional de l’OMS pour l’Europe

Srdan Matic
Coordinateur, Environnement et santé
Bureau régional de l’OMS pour l’Europe
UN City, Marmorvej 51
DK-2100 Copenhague Ø
Danemark

Elizabet Paunovic
Cheffe de bureau
Centre européen de l’environnement et de la santé de l’OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Francesca Racioppi
Conseillère principale en matière de politiques et de programmes
Bureau régional de l’OMS pour l’Europe
UN City, Marmorvej 51
DK-2100 Copenhague Ø
Danemark

Siège de l'OMS

Ivan Ivanov
Chef d'équipe, Santé des travailleurs
Département de la Santé publique
Déterminants environnementaux et sociaux de la santé
Siège de l'OMS
20, avenue Appia
Genève
Suisse

Secrétariat de l'OMS

Philip Baumann
Spécialiste des TIC
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Dorota Jarosinska
Cheffe de programme
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Vladimir Kendrovski
Conseiller technique
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Edith Kimotho
Assistante
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Martin Kraye von Krauss
Conseiller technique
Bureau régional de l'OMS pour l'Europe
UN City, Marmorvej 51
DK-2100 Copenhague Ø
Danemark

Marco Martuzzi
Chef de programme
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Bettina Menne
Chef de programme
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Oliver Schmoll
Chef de programme
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Julia Solovieva
Administratrice
Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS
Platz der Vereinten Nationen 1
53113 Bonn
Allemagne

Rapporteur

Teresa Lander
Twain Cottage
Church Road, Doynton
BS30 5SU
Royaume-Uni

Observateurs – Ex-République yougoslave de Macédoine

Jovanka Karadzinska Bislimovska
Cheffe de service
Institut pour la santé au travail
1000 Skopje

Margareta Cvetkovska
Conseillère
Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire
Goce Delcev No. 18
1000 Skopje

Vladimir Dimkovski
Chef de l'unité Planification et analyse
Fonds d'assurance maladie
Macedonia Street bb
1000 Skopje

Mirjana Dimovska
Chercheuse
Institut de santé publique
50 Divizija No. 6
1000 Skopje

Brad Jamison
Stagiaire auprès de Mihail Kocubovski
Institut de santé publique
50 Divizija No. 6
1000 Skopje

Mihail Kocubovski
Chef du département de la santé de l'environnement
Institut de santé publique
50 Divizija No. 6
1000 Skopje

Sonja Lepitkova
Secrétaire d'État
Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire
Goce Delcev No. 18
1000 Skopje

Jordan Minov
Chef de service
Institut pour la santé au travail
1000 Skopje

Katerina Nikolovska
Cheffe de service
Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire
Goce Delcev No. 18
1000 Skopje

Gordana Ristovska
Cheffe de service
Institut de santé publique
50 Divizija No. 6
1000 Skopje

Igor Spiroski
Chef de service
Institut de santé publique
50 Divizija No. 6
1000 Skopje

Aneta Stefanovska
Cheffe de service
Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire
Goce Delcev No. 18
1000 Skopje

Elena Tortevska Danilov
Chercheuse
Centre régional de santé publique
Milan Zecar 21
1000 Skopje

Fimka Tozija
Conseillère auprès du directeur
Institut de santé publique
50 Divizija No. 6
1000 Skopje

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), créée en 1948, est une institution spécialisée des Nations Unies à qui incombe, sur le plan international, la responsabilité principale en matière de questions sanitaires et de santé publique. Le Bureau régional de l'Europe est l'un des six bureaux régionaux de l'OMS répartis dans le monde. Chacun d'entre eux a son programme propre, dont l'orientation dépend des problèmes de santé particuliers des pays qu'il dessert.

États membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Biélorus
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Ex-République yougoslave
de Macédoine
Fédération de Russie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Israël
Italie
Kazakhstan
Kirghizistan
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Malte
Monaco
Monténégro
Norvège
Ouzbékistan
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République de Moldova
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Tadjikistan
Turkménistan
Turquie
Ukraine

Original : anglais

**Organisation mondiale de la santé
Bureau régional de l'Europe**

Marmorvej 51 DK-2100 Copenhagen Ø, Denmark

Tel.: +45 45 33 70 00 | Fax: 45 45 33 70 01

E-mail: euceh@who.int

Web site: www.euro.who.int